

22. L'OTAN

Contexte

Le Canada compte parmi les membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (l'OTAN). L'objectif avoué de l'OTAN est de prévenir la guerre.

Elle s'y emploie en essayant d'améliorer la compréhension entre l'Est et l'Ouest et en se dotant d'une puissance suffisante pour décourager toute attaque contre l'un de ses membres. Le Traité stipule que les membres de l'Alliance se prêteront mutuellement assistance en cas d'attaque armée contre l'un d'entre eux.¹

Au cours des années qui ont immédiatement suivi la signature du Traité de l'Atlantique-Nord en 1945, les alliés établirent un mécanisme de défense collective et inclurent dans leurs rangs la Grèce, la Turquie et la République fédérale d'Allemagne. Vers le milieu des années 1950, cependant, le défi que leur posait l'Union soviétique à plusieurs égards les obligea à reconnaître le fait que, pour résoudre éventuellement la question européenne ainsi que d'autres problèmes, ils devraient renforcer l'unité, la solidarité et la coopération occidentales. Un comité de "trois sages" établi en 1956 recommanda des façons d'améliorer le processus de consultation politique et aida aussi l'OTAN à faire face aux difficultés et à profiter des occasions qui s'offrirent à elle au cours de la décennie suivante : les crises de Berlin, la crise des missiles à Cuba, le retrait de la France du commandement militaire intégré, et les diverses négociations sur la limitation des armements nucléaires et autres, centrées sur des sujets tels que la non-prolifération des armes nucléaires.

En 1967, la conjoncture stratégique ayant changé, l'OTAN réexamina ses politiques et publia un rapport intitulé "Les tâches à venir de l'Alliance" (rapport Harmel). D'après ce rapport, l'OTAN avait pour mission principale de poursuivre le double objectif de défense et de détente, et le but de

¹ Service de l'information de l'OTAN, Comparaisons entre l'OTAN et les pays du Pacte de Varsovie, Bruxelles, 1984, p. 1.